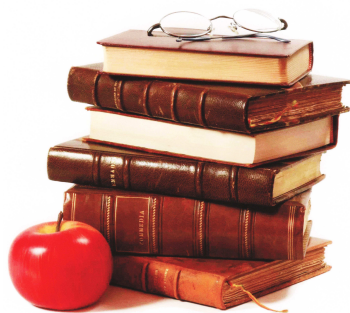




La Pomme

Bulletin périodique de la Fondation
Archives Vivantes

N° 7 - Automne 2014

N° ISSN 2296-4673 - Prix de l'édition papier : CHF 2.-

Editorial

Les éditions se suivent à un bon rythme, preuve que la matière est là, que le lecteur y trouve son compte et que le financement est maintenant assuré.

D'autre part – la dernière page destinée à donner une touche plus légère à une revue n'évoquant que des morts n'ayant pas provoqué de tollé général – nous avons décidé de vous gratifier régulièrement de nos meilleures trouvailles tout en y ajoutant une petite touche pédagogique.

Enfin, nos rédacteurs ayant été particulièrement prolixes à la veille de notre exposition, nous avons le plaisir de vous communiquer deux articles inédits écrits tout spécialement pour les Amis de notre Fondation.

Le premier rend hommage au légionnaire Maurice Jaques (1890-1915), enfant de Sainte-Croix tombé au service de la France lors de la seconde bataille de Champagne. Il s'agit du grand-oncle de Philippe

Alber, membre de notre Conseil de fondation.

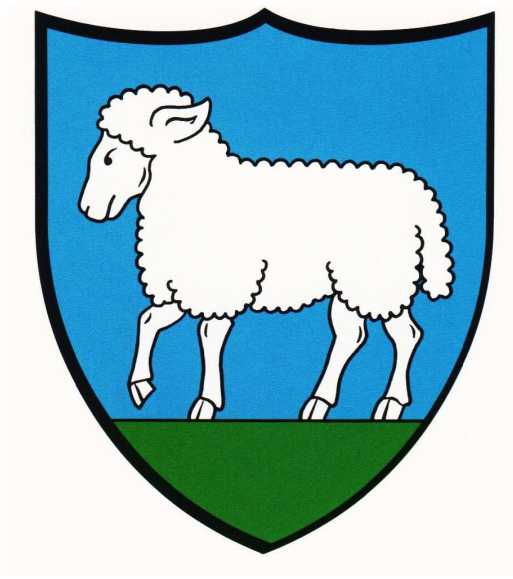
Le second, consacré à Maria Belgia de Portugal (1599-1647), est dû à la plume d'Olivier Lador, l'un de ses descendants, qui est à la fois président des Amis de notre fondation et membre de la rédaction de ce bulletin.

Nous saisissons cette occasion pour vous rappeler que les pages de "La Pomme" sont ouvertes à ses lecteurs et que nous acceptons volontiers des sujets inédits en rapport avec notre histoire locale ou relatifs à des personnages ayant vécu dans notre région.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter bonne lecture et à vous inviter à notre exposition de novembre consacrée principalement aux familles de La Côte-aux-Fées. Elle sera complétée par des ateliers de généalogie qui vous permettront de vous initier à la découverte de cette discipline passionnante et de vous donner les moyens de partir à la découverte de vos plus lointains ancêtres.



FONDATION ARCHIVES VIVANTES
La mémoire des familles suisses



Exposition

du 10 au 16 novembre 2014
à la Maison de Commune

FAMILLES DE LA CÔTE-AUX-FEES

Arbres généalogiques, armoiries,
photographies, atelier de généalogie

Traduction du texte de Louis Favre

« Le renâ à David Ronnet »¹

Avez-vous jamais entendu raconter l'histoire du renard que David Ronnet a tué dans sa maison, à Boudry ? Vous pouvez la croire, c'est la pure vérité.

David Ronnet était un cordonnier, un peu coudet², qui aimait beaucoup les poules; il en avait plus d'une douzaine, avec un coq qui chantait quelquefois à minuit, mais régulièrement au lever du soleil. Quel sifflet diabolique, mes amis ! Il réveillait toute la maison, tout le voisinage; personne ne pouvait rester au lit quand le coq de David se mettait à crier. Ce coq était son orgueil.

Le grand matin, avant de s'asseoir sur sa petite chaise pour battre son cuir et tirer le ligneul³, le cordonnier levait la chatière du poulailler pour mettre dehors ses poules et les voir courir dans le porche. Il jetait à ses bêtes des graines, du son, du pain trempé dans du lait, des pommes de terre cuites, et s'amusait à les voir manger, se prendre les plus beaux morceaux, s'engouer⁴ pour plus vite se remplir l'estomac. Il n'oubliait pas d'aller regarder dans le nid, après les oeufs, et fouiller dans tous les coins pour n'en rien laisser...

1) Texte original dans « La Pomme n°6 »

2) Coudet : travailleur.

3) Ligneul : fil de lin.

4) Gouer : gaver ; s'engouer : s'étouffer.



Louis Favre (1822-1904)

Louis Favre est né à Boudry en 1822. Il parle patois avant de faire ses classes au collège puis au gymnase de Neuchâtel. En 1839, il entame une année de philosophie, interrompue en 1840 pour devenir maître de la classe supérieure du collège du Locle. On le retrouve ensuite maître principal à La Chaux-de-Fonds. Il prend part à la fondation du Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel. En 1848 il épouse Marie Jacot-Guillermod, artiste de talent qui contribuera ensuite, au côté de son mari, à l'illustration d'ouvrages de sciences naturelles. Louis Favre sera le directeur du Gymnase cantonal. Auteur de plusieurs romans dont notre Fondation possède quelques titres, dont le célèbre "Jean des paniers", Louis Favre est également connu comme historien, archéologue, naturaliste, dessinateur et aquarelliste. Une courte maladie l'emporte le 13 septembre 1904 à l'âge de 82 ans.

Maurice Emile Jaques (1890-1915)
compagnon d'armes de Blaise Cendrars

Philippe Alber a toujours été passionné par l'histoire de ce grand-oncle dont il était interdit de parler en famille. Nous commémorons cette année le centenaire de la Grande Guerre et en profitons pour lever une partie du voile sur ce douloureux secret de famille.

Maurice Jaques, deuxième garçon d'une fratrie de neuf enfants dont cinq filles, est né à Sainte-Croix le 6 janvier 1890. Oscar, de deux ans son aîné, souffrait de tuberculose de même que deux de ses sœurs qui sont décédées prématurément, l'une à l'âge de treize ans et l'autre de vingt-cinq. Maurice mesurait 1m73 et jouissait d'une très bonne santé et d'une excellente condition physique, ce qui causa deux fois sa perte...

La première fois, ce fut sur le plan social ou plutôt moral. Maurice, comme tout gaillard de son âge, aimait le beau sexe et une jeune fille du village se trouva enceinte de ses œuvres. Est-ce à cause de la pression familiale, du rejet du côté des parents de Sophie, la mère de son enfant, ou par lâcheté ? Toujours est-il que Maurice s'enfuit en France au lieu de faire face à son devoir ce qui, on le verra plus tard, n'était pas dans son tempérament. Il s'est révélé en effet à la fois honnête et courageux au cours de sa brève carrière militaire.

Mécanicien de formation, il trouva du travail à Paris où il logeait dans

un immeuble du n° 44 de la rue Jouye Rouve, au pied des Buttes Chaumont.

Deux ans plus tard c'est la guerre et, le 9 septembre 1914, il signe son engagement à la légion pour la durée du conflit. Soldat de 2^e classe, il est immédiatement incorporé comme mitrailleur au 3^e Régiment de marche du camp retranché de Paris à Rueil, Seine et Oise. Il monte ensuite au front, dans la Marne, où il fait preuve d'un grand courage face à l'ennemi.

De longues périodes d'attente dans des conditions très difficiles alternent avec de brefs assauts. Maurice s'en tire relativement bien grâce à sa santé de fer et au soutien de sa famille avec laquelle il entretient une nombreuse correspondance et reçoit souvent des colis.

Ses dernières nouvelles datent du 23 septembre 1915 :

Bien chers parents, je vous envoie cette petite carte pour vous donner de mes nouvelles qui sont bonnes et j'espère que les vôtres en sont de même. Je termine. Recevez bien, chers parents, les plus affectueux baisers de votre dévoué fils Maurice Jaques.

La suite nous est relatée par le lieutenant colonel Jacques Brissart :

Le 28 septembre 1915, la brigade reçoit mission de s'emparer des bois P16, P17 et P18, jalonnés par la tranchée de la Kultur sur la crête reliant la Ferme de Navarrin à la butte de Souain.

A 13h00 les éléments du 2^e RM se portent du bois C7 aux bois U22 et U25. A gauche les 3^e et 4^e compagnies s'infiltrèrent dans le bois U2 malgré des tirs nourris de mitrailleuses. Quelques groupes trouvent un passage dans le réseau de barbelés et bondissent dans la tranchée de la Kultur vers P 16. Ils sont aussitôt mitraillés à bout portant, arrosés de grenades et ne peuvent élargir la brèche. Une lutte sans pitié s'engage, les deux compagnies cherchent à forcer le passage. Des légionnaires s'infiltrèrent sous les barbelés, ils sont presque tous tués par les mitrailleuses. Des fougasses¹ explosent en avant de la tranchée, creusant de profonds entonnoirs et déchiétant les corps. C'est une véritable boucherie. Les Allemands s'acharnent sur les survivants qui ont pris pied dans leur tranchée, et sur ceux qui tentent vainement de les rejoindre.

En fin d'après-midi tout espoir est perdu et les survivants des 3^e et 4^e compagnies se reportent sur le bois U2 où ils se terrent jusqu'à la nuit, avec les rescapés de la 2^e compagnie, couverts par la compagnie de mitrailleuses qui, depuis le bois U22, bloque par ses tirs les contre-attaques contre les restes du bataillon B.

A 22h00 le régiment, terriblement éprouvé, reçoit l'ordre de rallier sa base de départ dans le bois C7. Sur un effectif de 43 officiers, 1'960 sous-officiers et légionnaires, le 28 au matin le régiment a perdu 20 officiers et 809 sous-officiers et légionnaires dans ses deux bataillons et unités réglementaires.

Parmi les blessés se trouve Frédéric Louis Sauser² alors que Maurice Emile Jaques est au nombre des disparus. Ses restes seront retrouvés au printemps suivant et il sera décoré à titre posthume. Sa médaille sera accompagnée de cette citation :

"Mort pour la France. Brave légionnaire, est tombé glorieusement, le 29 septembre 1915, devant Souain, en se portant à l'attaque des positions ennemies".

Le destin frappa Maurice Emile Jaques pour la seconde et dernière fois. Exilé à la fleur de l'âge suite à une histoire d'amour qui s'est mal terminée, il tomba sous le feu de l'ennemi à l'âge de 25 ans.



Le légionnaire Maurice Emile Jaques

-
- 1) Fougasse : grenade à fragmentation.
 - 2) Frédéric Louis Sauser, plus connu sous le pseudonyme de Blaise Cendrars, né le 1^{er} sept. 1887 à La Chaux-de-Fonds, amputé de l'avant-bras droit suite à une grave blessure subie à la butte de Souain lors de la grande offensive de Champagne ; décédé à Paris le 21 janvier 1961.

Guillaume le Taciturne, ancêtre de nombreuses familles vaudoises

Mais pour quelles raisons honorer Maria Belgia, princesse de Portugal-Nassau (1599-1647) en Pays de Vaud ? Ayant appris, par un parent, que ma famille descend de la princesse Maria Belgia par ma mère, née Glardon, je me suis tout naturellement intéressé à cette branche de ma généalogie. Des documents que j'ai pu consulter, il ressort cette passionnante histoire qui pourrait sans doute faire l'objet d'un roman historique pour Maurice Denuzière ! Mais, soyons brefs...

Dom Emmanuel (1534-1595), roi du Portugal chassé de son trône par Philippe II, roi d'Espagne, se réfugie à la cour de Maurice de Nassau, stathouder à La Haye. Il épouse la belle Emilie de Nassau, fille de Guillaume le Taciturne. Scandale à la cour, puisque Emilie, protestante, s'alliait à un catholique, tout roi fût-il. Ils sont chassés de la cour des Pays-Bas. De cette union tumultueuse naîtront sept enfants, dont l'aînée, Maria Belgia, en 1599. Après bien des péripéties et des déboires financiers, Emilie quitte son mari en 1625, avec ses six filles, dont l'aînée, Maria Belgia, vingt-sept ans. Calviniste ardente, Emilie choisit Genève, puis acquiert la baronnie de Prangins, accueillie par le bailli de Nyon. Elle mène grand train et cherche de beaux partis pour ses filles. Maria Belgia est courtisée par le margrave fortuné de Baden-Durlach, retiré à Genève. Mais la Princesse tombe amoureuse d'un gentilhomme allemand, membre de la suite du margrave, le beau colonel Jean-Théodore de Croll. Sa mère

Emilie de Nassau meurt en 1629 à l'âge de soixante ans et les filles sont placées sous la protection de LL.EE. de Berne qui ordonnent à la Princesse de cesser toutes relations avec le colonel. Qu'à cela ne tienne ! Un beau matin, Maria Belgia s'enfuit par un sou-terrain et rejoint son amoureux sur la grève de la Promenthouse. Ils font voile sur Vevey où une maison est prête pour les recevoir. Mariés, Berne consent finalement à leur installation à Prangins et ils sont seigneurs et barons dudit lieu ! Dès 1630, la Princesse met au monde un fils et six filles. Mais la situation financière se dégrade et le couple se dispute jusqu'aux coups. Croll pense plus à séduire les dames qu'à gérer la fortune de sa femme. Il finit par quitter Prangins pour l'Italie où il est assassiné à Venise. Bouleversée, Maria Belgia ne supporte pas cette situation et se retire à Genève, où elle meurt le 27 juillet 1647 dans sa maison de la rue Verdaine. Elle a quarante-huit ans. Comme sa mère, elle repose en la cathédrale Saint-Pierre, dans la chapelle de Sainte-Croix, appelée aujourd'hui chapelle de Portugal.

Le comte de Faria fit des démarches pour que le souvenir de Maria Belgia, aïeule d'une postérité nombreuse soit honoré. La Municipalité accepte en 1913 de donner le nom de Maria Belgia à une rue de Lausanne. Vevey avait fait de même en 1910, en donnant son nom au quai de la Buanderie.

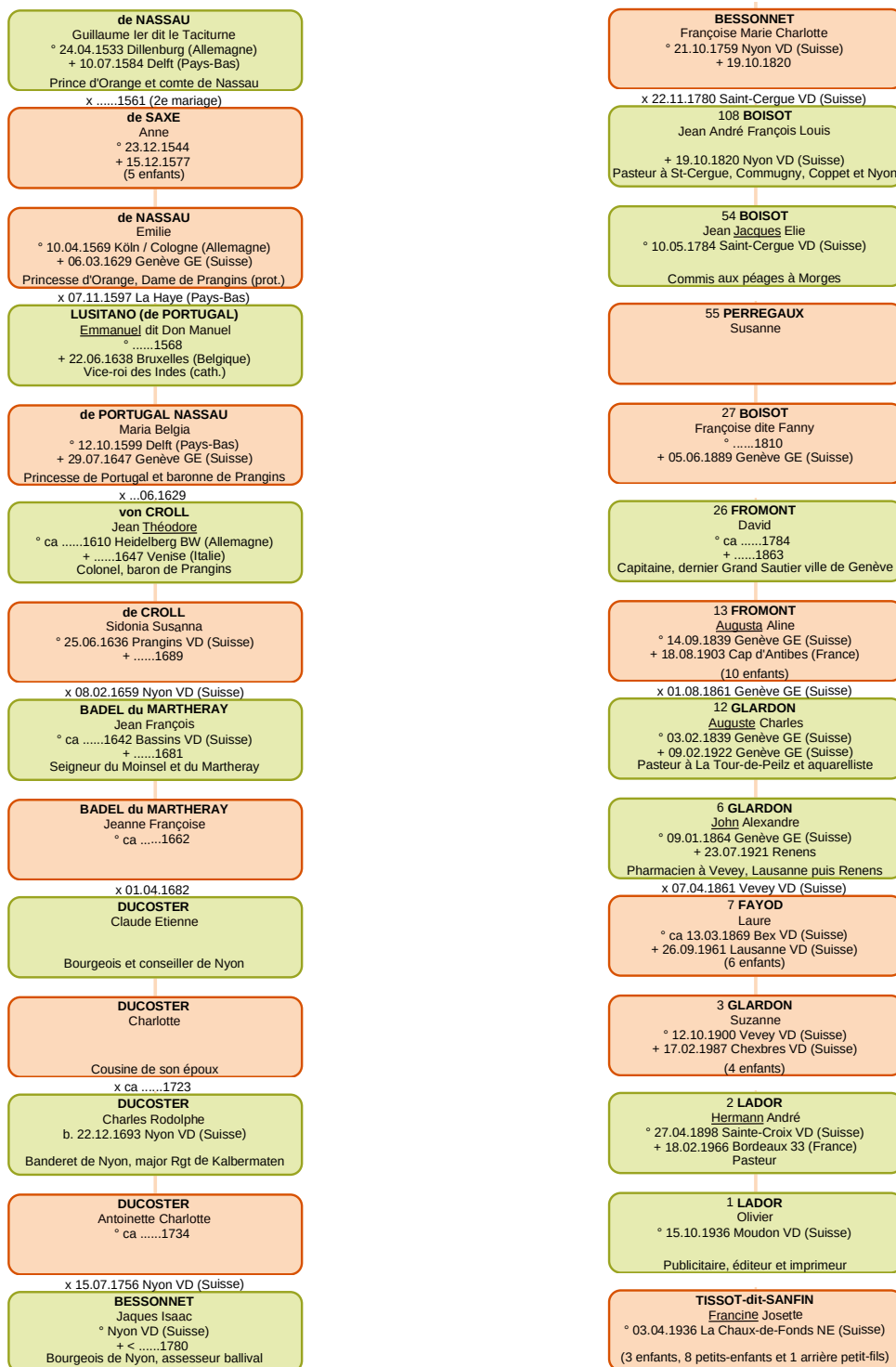
Cinq des six filles de Maria Belgia épousent des gentilshommes du pays, donnant une nombreuse descendance.

J'ai transmis ce lourd héritage royal à mes trois enfants, mes huit petits-enfants et à mon arrière petit-fils, Nolan, né le 21 juillet 2014.

Olivier Lador



Guillaume le Taciturne



Dictée généalogique

Monsieur Lamère a épousé Mademoiselle Lepère. De ce mariage, est né un fils aux yeux pers¹. Monsieur est le père, Madame est la mère. Les deux font la paire. Le père, quoique père, est resté Lamère, mais la mère, avant d'être Lamère était Lepère.

Le père est donc le père sans être Lepère, puisqu'il est Lamère et la mère est Lamère, bien que née Lepère. Aucun des deux n'est maire. N'étant ni le maire ni la mère, le père ne commet donc pas d'impair en signant Lamère. Le fils aux yeux pers de Lepère deviendra maire. Il sera le maire Lamère, aux yeux pers, fils de Monsieur Lamère, son père, et de Mademoiselle Lepère, sa mère.

La mère du maire meurt et Lamère, père du maire, la perd. Aux obsèques, le père de la mère du maire, le grand-père Lepère, vient du bord de mer et marche de pair avec le maire Lamère, son petit-fils. Les amis du maire, venus pour la mère, cherchent les Lamère, ne trouvent que le maire et Lepère, père de la mère du maire, venu de la mer, et chacun s'y perd !



1) Pers : bleu-vert.

Chez le notaire

Une vieille demoiselle se présente chez un notaire pour enregistrer l'acte d'achat de sa maison récemment acquise. Le notaire l'invite à s'installer, appelle son clerc, et lui demande textuellement :

«Veuillez, s'il vous plaît, ouvrir la chemise de Mademoiselle, examiner son affaire et, pour autant que les règles ne s'y opposent pas, faites une décharge pour qu'elle entre en jouissance immédiatement !»

La demoiselle s'est enfuie à toutes jambes et l'affaire est toujours pendante...

Equation du 1^{er} degré à 2 inconnues

Une mère est de 21 ans plus âgée que son enfant. Dans six ans, celui-ci sera cinq fois plus jeune qu'elle...

Question : Où se trouve le père ?

Solution : Si x est l'âge de l'enfant et y l'âge de la mère, on peut poser :

- Équation 1 : $x + 21 = y$
- Équation 2 : $5(x + 6) = y + 6$
 $5x + 30 = x + 21 + 6$
 $5x - x = -30 + 21 + 6$
 $4x = -3 \text{ ans, soit } -36 \text{ mois}$
 $x = -36 \text{ mois} / 4 = \underline{\underline{-9 \text{ mois}}}$
- Conclusion : Il est encore là !

 Eric Nusslé, rédacteur ; Olivier Lador, André Durussel & Michel Kreis, corresp.; Marinette Nusslé, Frédéric Nusslé, Sylvain Gailloud & Jean-Samuel Py, correcteurs.